

3.3. Les activités de renforcement de capacités (formations, visites, voyages d'étude)

Activité 3.1 : Ateliers de formation des techniciens des coopératives et des producteurs

Activité 3.2 : Organisation de journées au champ pour la présentation des essais

Mise en œuvre du projet

Le projet sera exécuté par l'ISRA, l'ASPRODEB en collaboration avec les coopératives de producteurs de semences certifiées. L'ISRA est l'organisme compétent pour la mise au point de variétés performantes, la mise en place d'essais de sélection standard et/ou participative et du montage des dossiers d'homologation.

En milieu paysan, l'ASPRODEB va accompagner les producteurs à la mise en place de coopératives de producteurs de semences certifiées. Ces coopératives sont regroupées en un réseau national de producteurs de semences certifiées.



Discussions avec des techniciens de coopératives autour d'une parcelle de variété au CNRA de Bambey

Evaluation et démonstration de nouvelles variétés pour l'amélioration de la productivité de l'arachide au Sénégal



Equipe de recherche

Issa Faye, Samba Thiaw, Mbaye Fall : ISRA - CNRA de Bambey
Arthur Dasyva, ASPRODEB - ISRA
Daniel Foncéka, Abalo Hodo Tossim, ISRA - CERAAS
Coordinateur (issafaye2001@yahoo.fr)

Problématique

La relance de la production arachidière au Sénégal nécessite l'utilisation de variétés à haut potentiel de rendement et adaptées aux conditions agro-écologiques. Dans le cadre de ce projet, l'ISRA en collaboration avec l'ASPRODEB, à travers le réseau national des coopératives de producteurs de semences d'arachide (RNCPS) fait la promotion et l'adoption de nouvelles variétés d'arachide plus performantes que celles cultivées actuellement (rendement supérieur de 25%).

La promotion de ces nouvelles variétés est accompagnée par des modules de formation pour les techniciens du RNCPS sur le suivi des essais agronomiques et la réduction de la contamination de l'aflatoxine au champ. Ce projet devra aboutir à l'identification par les producteurs eux-mêmes des meilleures variétés pour leur homologation. De plus, un paquet technologique incluant les bonnes pratiques culturales pour éviter la contamination à l'aflatoxine sera proposé pour accompagner l'adoption des variétés.

Objectifs

L'objectif général est de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des revenus des producteurs par l'augmentation de la production nationale de l'arachide au Sénégal.

L'objectif spécifique est d'évaluer et rendre disponible pour homologation de nouvelles variétés d'arachide productives pour accroître significativement les rendements de l'arachide au Sénégal.

Résultats attendus

Les résultats (R) attendus sont les suivants :

- R1 :** Pour chaque sous-zone agro-écologique, une à deux nouvelle(s) variété(s) à rendement supérieur à 1,5 t/ha en milieu paysan sont identifiées ;
- R2 :** Les critères les plus déterminants dans le choix des variétés par les producteurs sont connus ;
- R3 :** Un dossier d'homologation des variétés choisies par les producteurs est préparé et disponible.

Les Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs des résultats sont les suivants :

- (i) les producteurs semenciers qui, avec les nouvelles variétés plus productives, verront la qualité de leurs semences améliorées et leur production augmentée de plus de 10%,
- (ii) les producteurs d'arachide qui à l'instar des semenciers, verront leur production et leurs revenus augmenter significativement et ;
- (iii) les industriels (huiliers et vendeurs d'arachide de bouche) qui vont bénéficier du regain de la production nationale d'arachide et voir ainsi leurs chiffres d'affaires augmenter.
- (iv) les femmes en milieu rural, étant les plus actives dans la transformation de l'arachide et la commercialisation des produits dérivés de l'arachide, verront leur revenu augmenter significativement.
- (v) l'arachide étant même considéré comme une culture vivrière dans le Bassin arachidier du Sénégal, l'augmentation de la production arachidière permettra, dans cette zone tout au moins, de fournir aux enfants une alimentation riche en protéines, en vitamines et en énergie.

Les activités

1. Activités relatives au développement/validation de la technologie

Activité 1.1 : Multiplication des semences pour les tests de démonstration

Activité 1.2 : Tests de démonstration de nouvelles variétés

Activité 1.3 : Détermination des critères de choix des variétés par les producteurs

Activité 1.4 : Préparation du document d'homologation des variétés retenues

2. Les activités de communication entre les parties prenantes

Activité 2.1 : Choix des coopératives

Activité 2.2 : Choix des producteurs

Activité 2.3 : Suivi des parcelles d'essais par le staff technique des coopératives

Activité 2.4 : Communication et diffusion des résultats.